

## Bienvenue à Ars Vocalis

*Par mesure de simplification de langage, nous avons utilisé la forme générique du masculin. Que chacun, chacune se sente pleinement inclus ! Comme c'est l'usage dans notre chœur, nous nous permettons de te tutoyer.*

Nous sommes très heureux de t'accueillir comme choriste et de poursuivre avec toi la découverte de belles œuvres musicales.

Le chœur, c'est non seulement un espace où se pratique l'art choral, mais aussi et surtout un lieu social où nous construisons tous ensemble des moments d'exception : les concerts, aboutissement de tout un travail assidu !

### **Le chœur et ses projets**

Ars Vocalis, créé en 2018, a pour but d'explorer le répertoire choral de la Renaissance à nos jours. Les projets sont initiés par une collaboration étroite entre le chef et le comité, sur la base de propositions émanant du chef, du comité ou de choristes. En général, un ou deux projets de concerts par an sont menés à bien. Le chef évalue la faisabilité du projet au niveau musical, en tenant compte de l'effectif et du niveau de compétences du chœur, alors que le comité, qui prend la décision finale, évalue également l'implication financière.

Le chœur fait partie de la CSCVC (Conférence des Sociétés Chorales Vaudoises de Concert) et bénéficie des garanties de déficit de la Ville de Lausanne et du canton de Vaud.

*De plus amples informations au sujet du chœur figurent sur le site internet*

*<https://chœur-arsvocalis.ch>.*

### **Ton adhésion**

Il est possible de participer à 1 ou 2 répétitions avant de s'engager comme membre du chœur, afin de « prendre la température » et de faire son choix en toute connaissance de cause. Le chef apprécie de connaître la voix de chacun, il va par conséquent procéder à une brève audition, notamment afin de s'assurer que ta voix sera mise en valeur dans le registre adéquat.

*Lors de ton adhésion tu recevras les accès pour te connecter à l'espace du site internet réservé aux membres, dont les différentes rubriques t'apporteront toutes les informations utiles.*

Tu as également la possibilité de rejoindre le groupe WhatsApp *Ars Vocalis Partage*, plateforme d'échange convivial et spontané entre choristes.

### **Ta régularité - un gage de succès pour tous!**

Pour parvenir à une réelle fusion des voix et à un degré de préparation optimal en vue des concerts, chacun est tenu de participer régulièrement à toutes les répétitions, tant à celles du jeudi soir qu'à celles qui ont lieu 1-2 fois par année sur le week-end. Nous avons aussi la chance de nous retrouver chaque année pour un moment particulièrement intense, tant au niveau musical qu'au niveau social, lors d'un week-end complet de travail choral extra muros; c'est une magnifique occasion d'apprendre à nous connaître!

*Tu trouveras le planning des répétitions, ainsi que le programme de travail mis à jour chaque semaine, sur le site internet du chœur, en te connectant à l'espace membres :*

*<https://choeur-arsvocalis.ch/membres/repetitions/>*

Tu peux également t'abonner au Google agenda au moyen du lien suivant :

*<https://calendar.google.com/calendar/ical/qt543ag1atej0t3mqgngc61o6k%40group.calenda.r.google.com/private-fb9d66ca23a41e609a9033b1d78eed4e/basic.ics>*

\*Vade-mecum : guide, manuel que l'on garde avec soi pour le consulter (Larousse).

### **Tes absences - des exceptions!**

En cas d'absence, un petit mot est attendu, soit par mail à [info@choeur-arsvocalis.ch](mailto:info@choeur-arsvocalis.ch), soit par SMS ou message WhatsApp à la secrétaire.

Afin que ni toi, ni les autres choristes ne soient préterités par ton absence, ne manque pas de te mettre à jour avant la prochaine répétition! Reprends à la maison ce que le chœur a travaillé pendant ton absence. Un autre choriste t'aidera volontiers à reporter sur ta partition les indications fournies par le chef.

Si pour des circonstances exceptionnelles tes absences se répètent, il appartiendra au chef de déterminer si tu es à même de participer malgré tout aux concerts, selon les cas par une audition. Une absence de longue durée est à annoncer au comité et au chef le plus rapidement possible ; il en est de même si tu devais, à cause d'un impératif majeur, manquer une répétition juste avant les concerts.

### **Les répétitions, des moments de qualité**

Les choristes ont la chance de bénéficier des connaissances musicologiques étendues du chef ; outre ses compétences musicales, il apporte son approche pédagogique en vue d'un travail de qualité; pour ce faire, l'attention, le silence, la ponctualité et le respect de tous sont requis. S'il t'arrive d'être en retard à une répétition, entre discrètement et attends la fin de la mise en voix pour rejoindre ta place, afin de ne pas perturber le travail en cours.

Il peut arriver exceptionnellement qu'il soit absent et que la direction de la répétition soit, d'un commun accord entre le chef et le comité, déléguée à un tiers, dont les compétences professionnelles sont reconnues et en adéquation avec les besoins. Une même attitude est de mise envers cette personne.

L'aspect convivial est particulièrement mis en valeur lors des collations qui sont organisées environ 1x/mois après la répétition.

### **Tes outils de choriste**

- **Ta voix**, d'abord! Ne manque aucune occasion de la travailler!
- **Les partitions** ensuite... elles sont en principe fournies par le comité, qui fait une commande globale. Elles se paient au comptant à réception.
- **Les outils d'apprentissage.**  
*Tu en trouveras les liens dans l'espace membres :*  
<https://choeur-arsvocalis.ch/membres/outils-travail/>.  
Si tu préfères avoir un CD, fais- en part au comité.
- **Les enregistrements** des œuvres en préparation, à écouter sans modération!

Toutes ces aides te permettront de déchiffrer et de pratiquer le répertoire en cours. Ce travail personnel est indispensable pour que les répétitions soient mises à profit pour effectuer un vrai travail musical et d'interprétation.

### **Grâce à ton engagement, la pérennité!**

Ars Vocalis, n'étant pas un chœur « à la carte », chaque choriste participe à tous les projets. Un programme ne t'enthousiasme pas dès le début? Persévère, tu seras certainement enrichi par cette découverte et tu y prendras goût! Lors du choix d'un projet, l'effectif du chœur est pris en compte; de ce fait, la participation de tous les choristes est importante, chaque voix compte!

Exceptionnellement, dans le cas d'une situation personnelle particulière, une pause chorale peut être accordée. Une ré-audition peut être requise au moment de la reprise.

## **Ta cotisation - ce qui fait vivre le chœur**

Les frais de fonctionnement du chœur (la rémunération du chef, une part de la rémunération de la pianiste, la location des salles de répétition, les frais administratifs) sont couverts par les cotisations des membres.

Le statut de membre implique de facto le paiement de la cotisation annuelle, facturée au début de l'année chorale (du 01.07 au 30.06). Une fois son admission validée, le nouveau choriste est invité à s'acquitter de la cotisation depuis le mois de son arrivée et jusqu'à la fin de l'année chorale.

Le montant de la cotisation est de CHF 350/an.

Les étudiants, les chômeurs et les personnes à bas revenu peuvent avoir recours à une cotisation réduite (CHF 150). Dans ce cas, prendre contact avec la trésorière.

Les choristes qui désirent contribuer de façon plus substantielle aux frais du chœur ont la possibilité de verser une cotisation de soutien (+ 100 CHF/an). Le comité accueille avec reconnaissance tout don, si minime soit-il, par exemple pour compléter le financement du salaire de la pianiste.

De même, il est prêt à examiner toute demande de réduction ou d'exonération motivée.

Si tes proches sont intéressés par nos projets, ils peuvent adhérer à notre association en tant que membres-amis ; ils bénéficient alors de billets de concerts à prix réduit.

<https://choeur-arsvocalis.ch/membres-amis/>

## **Au service du chœur et à ton écoute, le comité!**

Le comité du chœur effectue les tâches liées au fonctionnement du chœur et se charge de l'organisation des concerts, en étroite collaboration avec le chef.

Il est composé de:

- |  |               |
|--|---------------|
| • Eric Novello, président, coordination, représentation            | 079 941 09 27 |
| • Salomé Anderfuhren Fiaux, vice-présidente, communication interne | 079 724 29 07 |
| • Marlène Voutat, secrétariat                                      | 079 743 14 68 |
| • Françoise Schläfli, ressources humaines, finances                | 079 722 11 62 |
| • Huguette Rodriguez, gestion des projets de concerts              | 077 423 86 78 |
| • Catalina Cusin, "bien vivre ensemble"                            | 077 462 19 15 |

Si tu as des questions ou des propositions adresse-toi à :

- |                                      |                |
|--------------------------------------|----------------|
| - Le calendrier des répétitions      | Marlène        |
| - L'achat de partitions              | Rafael         |
| - Les cotisations                    | Françoise      |
| - L'espace Membres du site web       | Salomé         |
| - Le groupe WhatsApp Partage         | Catalina ou    |
| Salomé                               |                |
| - Pour les questions d'ordre général | Eric ou Salomé |

*Les informations concernant l'association (liste des membres, statuts, procès-verbaux des Assemblées générales, etc) se trouvent sur :*

<https://choeur-arsvocalis.ch/membres/association/>

## **Ta contribution à la vie du chœur**

Les activités du chœur nécessitent un travail important, en particulier à l'approche des concerts; y participer, c'est encore un moyen de renforcer l'esprit communautaire et la solidarité. Le comité encourage les choristes à participer à certaines tâches : la charge est moins lourde quand elle est partagée !

Quelques exemples :

#### Tâches récurrentes

Installer et ranger la salle de répétition  
Contribuer aux collations  
Gérer le stock de partitions  
Gérer les photos, vidéos, enregistrements du chœur  
Contribuer au recrutement de nouveaux choristes

#### Tâches liées aux concerts

Participer à la publicité (affichage, distribution de flyers, réseaux sociaux, médias etc.)  
Participer à la recherche de financeurs et d'annonceurs pour le programme  
Participer à la conception du programme  
Effectuer des transports  
Contribuer à la réception après-concert  
Participer à l'installation et au rangement des salles de concert  
Trouver des aides pour les tâches de logistique

Merci de t'annoncer si tu es disponible !

#### **Ce que nous aimerions éviter - ta démission!**

Si tu devais malheureusement, après de longues années, envisager de quitter le chœur, merci de le communiquer au comité **à l'avance** (2-3 mois si possible), et de prévoir ton départ après une session de concerts. Profite encore de vivre ces moments intenses et laisse-nous bénéficier une fois encore de ta participation et de ta voix!

Peut-être pourrais-tu trouver quelqu'un pour prendre le relais après ton départ, idéalement dans ton registre ?

Si ton désir est de garder contact avec le chœur et de suivre ses projets, tu as la possibilité de rester parmi nous en tant que membre-ami : <https://choeur-arsvocalis.ch/membres-amis/>  
Nous serions ravis de te retrouver lors de nos événements et de bénéficier de ton soutien !

**Nous nous réjouissons de faire plus ample connaissance avec toi et te souhaitons beaucoup de plaisir et de satisfaction à Ars Vocalis !**

